

## OFFRE D'EMPLOI EN MOBILITÉ INTERNE MEDIATEUR SOCIAL H/F

### I. MISSIONS ET ACTIVITÉS DU POSTE

#### Mission principale

Le médiateur social H/F est chargé d'accueillir, d'écouter et d'exercer toute activité qui concourt au lien social sur la Ville. Il assure une présence active de proximité et planifie les modalités d'intervention de médiation sociale sur un lieu défini. Il va à la rencontre des habitants, se fait connaître et reconnaître en particulier des populations jeunes, fragilisées ou isolées afin d'aller au-devant des besoins. Cette activité de proximité prend plusieurs formes : soit des déambulations organisées sur les espaces ouverts au public ; soit des rencontres au sein de lieux d'accueil identifiés comme tiers référent. Son action s'inspire des registres d'intervention de la médiation sociale définis par France Médiation.

#### Missions :

1. « Aller vers » les publics, notamment jeunes, et faire œuvre de médiation dans les espaces publics (50% du poste)
2. Développer, favoriser et accompagner la médiation en direction des jeunes, en milieu scolaire et en milieu extrascolaire (20% poste)
3. Développer la médiation par le sport dans les espaces publics (20% poste)
4. Restituer les actions entreprises dans le cadre des missions (10% poste)

#### Mission 1 : « Aller vers » les publics, notamment jeunes, et faire œuvre de médiation dans les espaces publics (50%)

- Sensibiliser au respect du règlement en vigueur dans les espaces concernés et à l'esprit de la règle et contribuer à la prévention des incivilités
- Orienter vers les structures concernées et organiser la venue de partenaires sur les quartiers pour favoriser la rencontre des populations éloignées du droit commun.
- En ce qui concerne l'accompagnement des jeunes, faire l'interface avec les services en mesure de proposer un accompagnement sur-mesure (animateurs de prévention, éducateurs de rue notamment).
- Gérer les conflits observés sur les espaces publics, en temps utile et par le dialogue.
- Organiser avec l'accord et l'engagement des différentes parties un temps de médiation au sein d'une structure ou dans la rue afin de trouver un terrain d'entente.
- Elaborer des actions de médiation sur les quartiers afin de favoriser la communication bienveillante et le dialogue entre les jeunes et les habitants.
- Organiser des actions de médiation en soirée (médiation nomade, repas de quartier, etc.) pour favoriser le vivre-ensemble et le dialogue entre les générations.

#### Mission 2 : Développer, favoriser et accompagner la médiation en direction des jeunes, en milieu scolaire et en milieu extrascolaire (20%)

##### Au sein des établissements scolaires

- Proposer et animer des ateliers autour de la médiation (de la sensibilisation à la formation à la médiation par les pairs) dans les établissements scolaires du 2<sup>nd</sup> degré rencontrant des difficultés de climat scolaire.
- Animer des séances de prévention du harcèlement et des discriminations dans le cadre des Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).
- Aider à la médiation entre élèves ou entre parents et institutions, en fonction des situations rencontrées, et avec l'accord de toutes les parties prenantes.
- Faire du lien avec les jeunes à l'occasion des sorties de collège ou de lycée.

##### En dehors des établissements scolaires

- Accueillir et accompagner des collégiens dans le cadre de mesures de responsabilisation avec des services de la Ville ou du CLAVIM.
- Participer aux grands événements en direction de la jeunesse (Nuit du Cinéma, Educap City, Corrida de Noël, Printemps d'Issy, etc.)

#### Mission 3 : Développer la médiation par le sport dans les espaces publics (20%)

- Proposer des actions sportives dans la rue et les aires de proximité (footing, tournois, etc.).
- Développer un réseau partenarial avec les clubs sportifs locaux (football, athlétisme, boxe anglaise, française, thaïlandaise, arts martiaux, etc.) et la Cité des Sports.
- Faciliter l'accès aux activités sportives pour les jeunes grâce à des créneaux réguliers au terrain de foot à cinq de la Cité des Sports.
- Porter un dispositif d'apprentissage de la natation et d'aisance aquatique.

- Utiliser l'action sportive pour sensibiliser les jeunes à leur santé, et savoir les orienter vers le sport santé (Sportipolis) et les structures dédiées (Espace Santé Jeunes, CSAPA, etc.)

**Mission 4 : Restituer les actions entreprises dans le cadre des missions (10%)**

- Faire des restitutions régulières du travail de médiation de rue
- Rédiger des compte-rendu des actions de médiation en milieu scolaire
- Rédiger des projets de médiation par le sport et en donner une évaluation
- Renseigner les éléments de suivi statistiques
- Prendre part aux réunions d'équipe et de transversalité

---

## **II. DELEGATION ET LIENS**

---

Toutes ces missions et responsabilités sont déléguées médiateur social H/F par l'Association CLAVIM représentée par le directeur Prévention et Médiation, placé sous l'autorité du directeur Jeunesse et Prévention socio-éducative du CLAVIM.

---

## **III. DIPLÔMES ET COMPETENCES REQUIS SUR LE POSTE**

---

**Formation :**

Niveau Bac + 2 (Carrières sociales : option gestion urbaine, Sciences sociales, diplômes de travailleur social...) ; Titre professionnel de niveau IV : technicien de médiation services ; BPJEPS ou CQP en sport

Expérience auprès du public 11-17 ans exigée

Permis B apprécié

Travail du mardi au samedi

Amplitude horaire à déterminer selon les secteurs d'intervention et les saisons.

**Savoir-Faire**

Capacité à se positionner comme tiers dans les conflits et à favoriser le dialogue

Capacité à anticiper les actions et les risques

Capacité à partager des idées et des points de vue

Capacité à réagir avec recul aux situations d'urgence

Capacité à transmettre des informations sans délai

Aisance rédactionnelle

Connaissances des outils bureautiques (MS Office, Outlook) et des réseaux sociaux

**Savoir-être**

Très bon relationnel avec un public 11/25 ans (cadre, souplesse, fermeté)

Sens du travail en équipe (communication, concertation, coopération) et en partenariat (institutionnel, acteurs locaux)

Sens de l'écoute et de l'observation

Dynamisme et réactivité

Rigueur et discrétion

Sens de l'initiative et de l'organisation

Date : 18/04/2023